

BURKINA FASO

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION



TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2023 DES ONG/AD ET FONDATION ACTIVES

Décembre 2023

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
SIGLES ET ABREVIATION	4
Liste des graphiques	5
Liste des tableaux	6
1. DYNAMIQUE DES ONG AU BURKINA FASO	7
2. CLASSIFICATION DES ONG/AD ET FONDATIONS PAR PAYS D'ORIGINE	9
3. REPARTITION DES ONG PAR DOMAINE D'ACTIVITE	11
3.1. <i>Les secteurs sociaux</i>	11
3.2. <i>Les secteurs économiques</i>	13
3.3. <i>Les autres secteurs</i>	14
4. SOURCES DE FINANCEMENT DES ONG/AD ET FONDATIONS	15
5. PERSONNEL DES ONG	16
6. INVESTISSEMENTS DES ONG/AD ET FONDATIONS	18
7. PRINCIPALES REALISATIONS PHYSIQUES DES ONG	20
7.1. <i>Réalisation dans le secteur « éducation et formation »</i>	20
7.2. <i>Principales réalisations dans le secteur « production agro-sylvo-pastorale »</i>	22
7.3. <i>Principales réalisations dans le secteur « Environnement, eau et assainissement »</i>	24
7.4. <i>Principales réalisations dans les Secteurs « santé », « Travail, emploi et protection sociale » et « Transformation industrielle et artisanale »</i>	26
8. LA CONTREPARTIE NATIONALE	28
8.1. <i>Les exonérations douanières</i>	28
8.2. <i>Les remboursements de la TVA</i>	30
ANNEXE	31

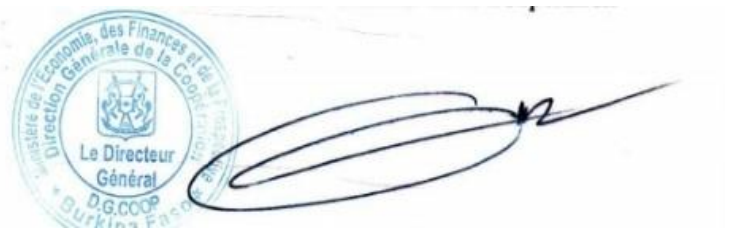
AVANT-PROPOS

La Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) assure la coordination et le suivi des interventions des Organisations Non Gouvernementales, des Associations de Développement (ONG/AD) et des fondations au Burkina Faso. Dans le but d'améliorer les informations statistiques, la DGCOOP s'est engagée à produire un tableau de bord statistique pour accompagner l'annuaire statistique 2023 des ONG/AD et fondations actives. Il a pour objectif d'orienter les décideurs dans leur prise de décision et de mettre à la disposition du public, des données fiables sur les interventions des ONG/AD et fondations.

L'élaboration du présent document a connu la participation de plusieurs structures du système statistique national. Je saisis cette occasion pour témoigner ma gratitude à l'endroit de ceux qui ont contribué à la production de ce document à travers des analyses de qualité.

Tout en fondant l'espoir que cette première édition du tableau de bord des ONG/AD et fondations actives répondra aux différentes attentes de ses cibles, vos observations, critiques et suggestions sont les bienvenues pour contribuer à l'amélioration de la qualité des prochaines éditions.

Le Directeur Général de la Coopération

The image shows a blue circular official stamp of the Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) of Burkina Faso. The stamp contains the text 'Ministère de l'Economie, des Finances et de la Coopération', 'Direction Générale de la Coopération', 'Le Directeur Général', and 'D.G.COOP Burkina Faso'. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink.

Inoussa OUIMINGA

Officier de l'Ordre de l'Etalon

SIGLES ET ABREVIATION

AD	:	Association de Développement
AGR	:	Activités Génératrices de revenus
AIT	:	Autorisation d'Importation Temporaire
CNT	:	Conseil National de Transition
CSL	:	Culture Sport et Loisir
CSM	:	Commerce et Services Marchands
DGCOOP	:	Direction Générale de la Coopération
DGEP	:	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
EEA	:	Environnement, Eau et Assainissement
EF	:	Education et Formation
GAL	:	Gouvernance Administrative et Locale
INS	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ITCH	:	Infrastructures de Transport de Communication et d'Habitat
JDH	:	Justice et Droits Humains
MEFP	:	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PASP	:	Production Agro-Sylvo-Pastorale
PDI	:	Personnes Déplacées Internes
RI	:	Recherche et Innovation
TEPS	:	Travail, Emploi et Protection Sociale
TIA	:	Transformation Industrielle et Artisanale
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée

Liste des graphiques

Figure 1: Evolution du nombre d'ONG par statut	8
Figure 2 : Répartition du nombre d'ONG par région en 2022.....	8
Figure 3: Répartition du nombre ONG par secteur d'activités en 2022.....	8
Figure 4: Evolution du nombre d'ONG dans le secteur Travail, emploi et protection sociale.....	8
Figure 5 : Repartition du nombre d'ONG par pays d'origine en 2022.....	10
Figure 6 : Proportion des ONG selon le pays d'origine en 2022.....	10
Figure 7 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur education.....	12
Figure 8 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur de la santé.....	12
Figure 9 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur TEPS.....	12
Figure 10 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur EEA.....	12
Figure 11 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur CSM.....	13
Figure 12 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur PASP.....	13
Figure 13 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur TIA.....	13
Figure 14 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur ITCH.....	13
Figure 15 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur JDH.....	14
Figure 16 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur GAL.....	14
Figure 17 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur CSL.....	14
Figure 18 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur RI.....	14
Figure 19: Mobilisation des ressources par types (en milliards FCFA).....	15
Figure 20: Evolution de la mobilisation des ressources (en milliards FCFA).....	15
Figure 21: Principales sources de financement en 2022 (milliards FCFA).....	15
Figure 22: Financement des ONG par type de bailleur en 2022.....	15
Figure 23: Evolution du personnel selon la nationalité	17
Figure 24 : Répartition du personnel national selon le genre en 2022.....	17
Figure 25: Evolution du personnel national selon le statut.....	17
Figure 26: Répartition du personnel national par statut et selon le genre en 2022.....	17
Figure 27 : Evolution des investissements des ONG (en milliards de FCFA).....	19
Figure 28 : Investissement des ONG par secteur (en milliards de FCFA).....	19
Figure 29 : Investissement des ONG par region (en milliards de FCFA).....	19
Figure 30 : Evolution des investissement des ONG (en milliards de FCFA) dans la Boucle du Mouhoun.....	19
Figure 31: Répartition des infrastructures d'éducation et de formation réalisées.....	21
Figure 32: Evolution du nombre de salles de classes construites.....	21
Figure 33: Evolution du nombre d'enseignants formés et d'élèves parrainés.....	21
Figure 34: Répartition du nombre d'alphabétisés et de jeunes formés.....	21
Figure 35: Evolution des aménagements des terres cultivables (ha).....	23
Figure 36 : Evolution du nombre de producteurs formés entre 2020 et 2022.....	23
Figure 37: Evolution du nombre de bénéficiaires de bétail pour embouche.....	23
Figure 38: Evolution des points d'eau construit et réhabilités.....	25
Figure 39: Evolution des arbres plantés et des plants d'arbre produits.....	25
Figure 40: Répartition des kits d'hygiène octroyés par année.....	25
Figure 41: Evolution du nombre de sites anti érosifs aménagés.....	25
Figure 42: Evolution des prises en charge sanitaire par années.....	27
Figure 43: Evolution du nombre d'agents de santé ayant bénéficié de formations.....	27

Figure 44: Evolution du nombre de nécessiteux pris en charge	27
Figure 45: Evolution du nombre d'unités de transformation de produits et de femmes formées	27
Figure 46 : Evolution de l'exonération douanière (en million de FCFA)	29
Figure 47 : Evolution de l'exonération douanière (en million de FCFA) par type	29
Figure 48 : Evolution du nombre de demandes d'exonérations douanières	29
Figure 49 : Nombre de demandes d'exonérations douanières par type	29
Figure 50 : Evolution du nombre de visas accordés	30
Figure 51 : Evolution du montant des demandes de visa (en millions FCFA)	30
Figure 13 : Evolution des remboursements TVA par la DGI (en million de FCFA)	30

Liste des tableaux

Tableau 1 : Evolution du nombre d'ONG	8
Tableau 2 : Evolution du nombre d'ONG selon l'origine	10
Tableau 3 : Evolution du personnel des ONG/AD et fondations	17
Tableau 4 : Evolution de la contribution des ONG	19
Tableau 5 : Evolution des exonérations accordées par l'Etat aux ONG/AD et fondations	29

1. DYNAMIQUE DES ONG AU BURKINA FASO

Points saillants

- 385 ONG au Burkina Faso en 2022
- 2 ONG sur 5 non actives en 2020
- 132 ONG intervenant dans le secteur « éducation et formation » en 2022.

Commentaire :

Au 31 décembre 2022, le Burkina Faso compte 385 ONG dont 84,4% actives. Sur la période 2017 à 2022, on note une tendance haussière du nombre d'ONG sur le territoire national. En effet, ce nombre est passé de 312 à 385 soit une évolution globale de 23,4%. Toutefois, le nombre d'ONG actives a enregistré une baisse entre 2017 et 2020. Cette situation est imputable entre autres au non dépôt dans les délais requis des rapports d'activités, au non renouvellement des conventions d'établissement par certaines ONG qui, pour la plupart ont expiré entre 2018 et 2019.

La région du Centre est celle qui regorge le plus grand nombre d'ONG actives (130) en 2022. Cette concentration des ONG au centre s'explique par le fait que plusieurs y ont leur siège et/ou y mènent des activités compte tenu de l'insécurité dans certaines zones d'intervention. Elle est suivie de loin par les régions du Centre-Nord (73) et Nord (68). Le Sud-Ouest enregistre le plus faible nombre d'ONG (23).

Les secteurs « Education et formation », « Travail, emploi et protection sociale » et « Santé » comptent le plus grand nombre d'ONG actives en 2022 avec respectivement 132, 125 et 121. A l'opposé, les secteurs « Recherche et innovation », « Transformation industrielle et artisanale » et « Infrastructure de transport, de communication et d'habitat » sont ceux qui enregistrent le moins d'ONG actives. De façon générale, au Burkina Faso, les ONG sont plus concentrées dans les secteurs sociaux.

Dans le secteur « Travail, emploi et protection sociale » le nombre d'ONG actives connaît une hausse sur la période 2017-2022 passant ainsi de 74 à 125. Cette progression s'expliquerait par la dégradation de la situation sécuritaire qui a engendré une crise humanitaire (accroissement des besoins).

Tableau 1 : Evolution du nombre d'ONG

	Nombre en 2022	Variation 2022/2021 (%)	Variation 2021/2020 (%)
ONG	385	4,1	6,6
ONG actives	325	49,1	10,1

Figure 1: Evolution du nombre d'ONG par statut

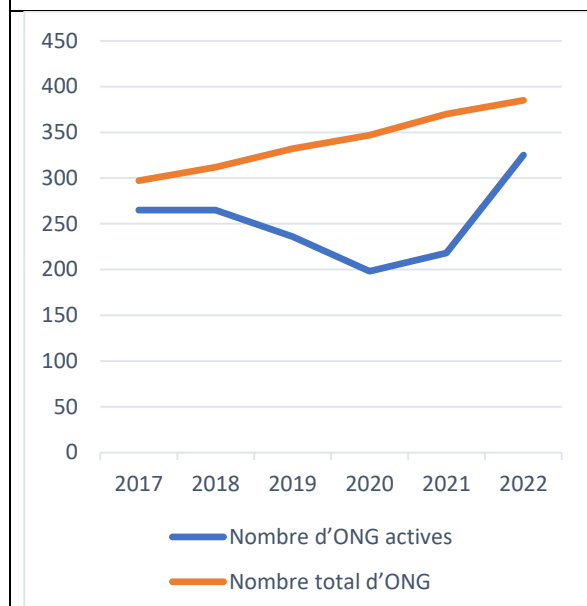


Figure 2 : Répartition du nombre d'ONG par région en 2022

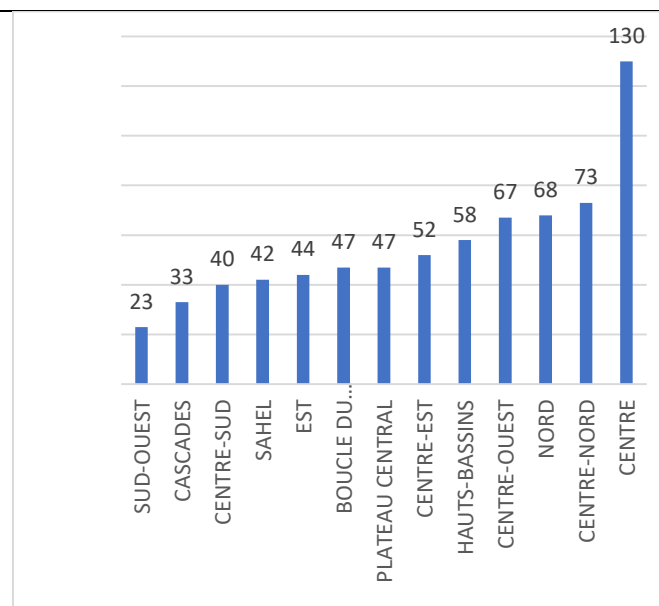


Figure 3: Répartition du nombre ONG par secteur d'activités en 2022

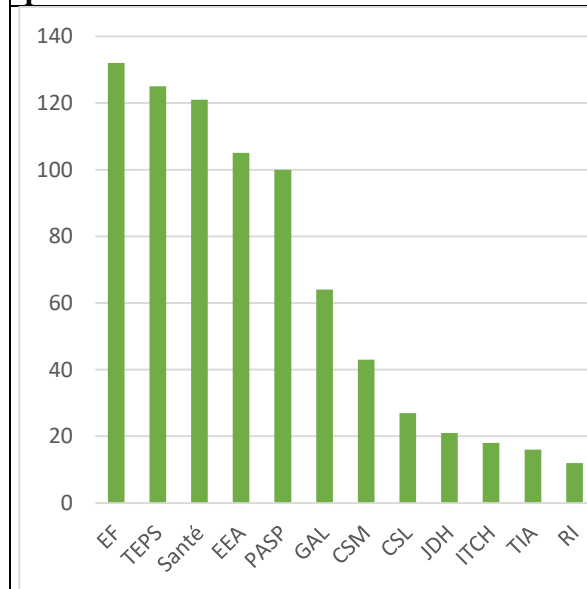
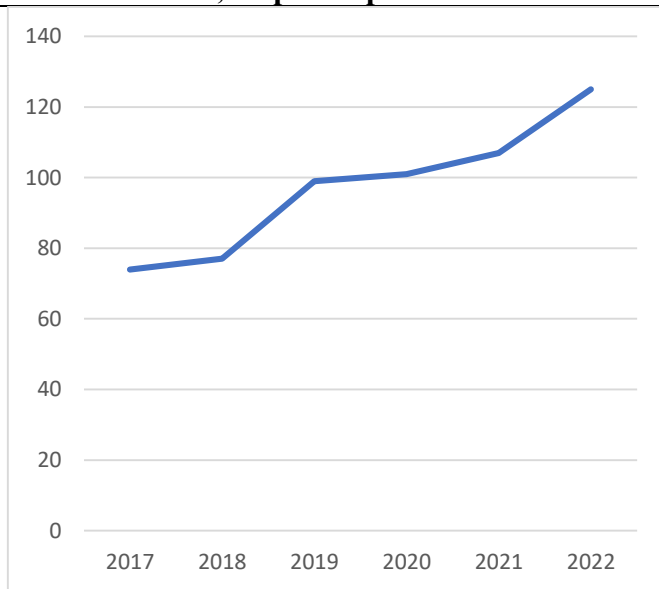


Figure 4: Evolution du nombre d'ONG dans le secteur Travail, emploi et protection sociale



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

2. CLASSIFICATION DES ONG/AD ET FONDATIONS PAR PAYS D'ORIGINE

Points saillants :

- 87% des ONG/AD et Fondations d'origine étrangère en 2022
- 77 ONG/AD et Fondations d'origine française en 2022

Commentaire :

Sur les 385 ONG/AD et Fondations enregistrées au Burkina Faso, seulement 50 sont de droit national. Aussi, plus de la moitié des ONG/AD et Fondations sont d'origine européenne avec 59% de l'effectif total des ONG/AD et Fondations. On compte 261 ONG/AD et fondations provenant de 5 pays à savoir, la France (77), les USA (64), le Burkina Faso (50), l'Italie (40) et la Suisse (30).

Entre 2021 et 2022, il y a une forte augmentation (27,1%) de l'effectif des ONG d'origine étrangère due principalement à la crise sécuritaire ayant engendré l'augmentation des besoins humanitaires avec son corollaire d'affluence d'ONG humanitaires de droit étranger. Aussi, la non effectivité de l'accord cadre consacré par la loi N°064-2015/CNT du 20 octobre 2015 portant liberté d'association qui donne le droit aux associations nationales d'évoluer en ONG limite le nombre d'ONG nationales au fil des années.

Association de développement : Groupe de personnes physiques ou morales, nationales ou étrangères, à vocation permanente, à but non lucratif et ayant pour objet la réalisation d'objectifs communs notamment sur le plan du développement économique du Burkina Faso.

Fondation : Toute organisation non politique créée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, appelées fondateurs, qui décident de l'affectation irrévocable de biens, de droits ou de ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif et non politique. Elle peut être individuelle, mixte ou d'entreprise.

ONG : toute association étrangère autorisée, intervenant dans le domaine du développement économique, social et culturel du pays ou d'une région déterminée et ayant signé une convention d'établissement avec le ministère chargé de l'économie et des finances ou toute association nationale déclarée, intervenant dans le domaine du développement économique, social et culturel du pays ou d'une région déterminée et ayant obtenu un agrément du ministère chargé de l'économie et des finances après la signature d'un accord-cadre.

ONG/AD et Fondations actives : Toute ONG, AD et Fondation ayant déposé ses rapports et programmes d'activités 2022-2024 à la DGCOOP et ayant sa convention/récépissé à jour.

Tableau 2 : Evolution du nombre d'ONG selon l'origine

	Nombre en 2022	Variation 2022/2021 (%)	Variation 2021/2020 (%)
Burkina Faso	50	4,2%	2,1%
Autres pays	335	27,1%	7,3%

Figure 5 : Repartition du nombre d'ONG par pays d'origine en 2022

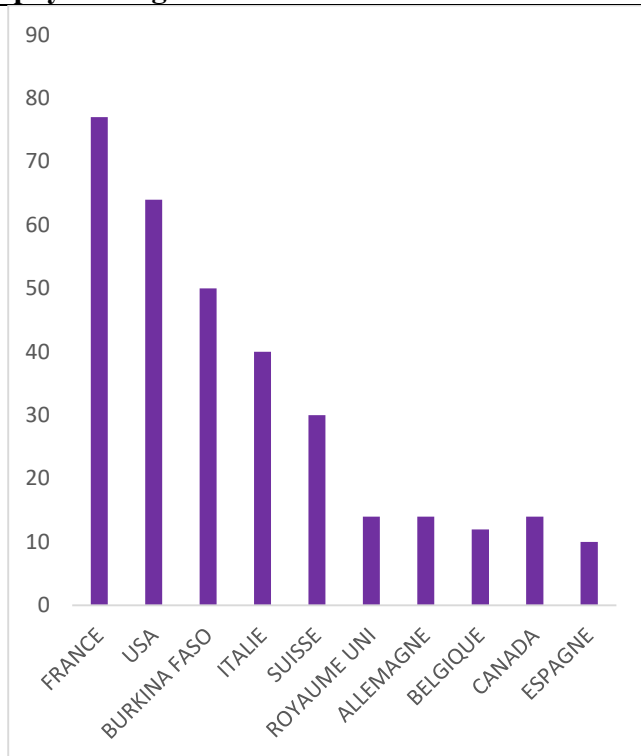
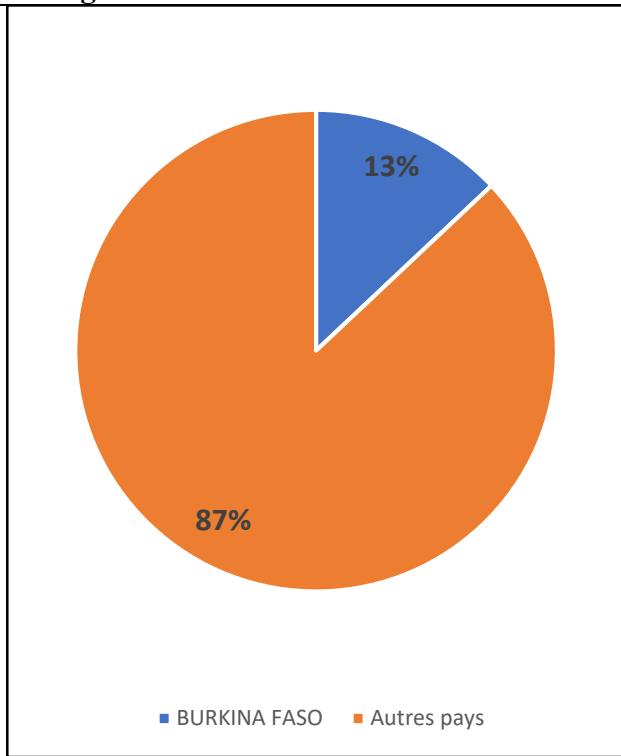


Figure 6 : Proportion des ONG selon le pays d'origine en 2022



3. REPARTITION DES ONG PAR DOMAINE D'ACTIVITE

3.1. *Les secteurs sociaux*

Dans le secteur « Education et Formation », la plupart des ONG/AD et Fondations intervient dans les activités relatives au « Parrainage » des élèves et aux « Infrastructures et/ou matériel scolaire ». En effet, sur l'ensemble des ONG/AD et Fondations du secteur en 2021, 74 s'intéressent au « Parrainage » des élèves et 67 aux « Infrastructures et/ou matériel scolaire ». En revanche, l'enseignement technique est le moins nanti du secteur avec seulement 7 ONG/AD et Fondations.

S'agissant du secteur « Santé », les ONG/AD et Fondations qui y interviennent sont plus nombreuses dans les activités en lien avec la « Prévention et soins de santé primaire » et « Infrastructures et/ou équipements sanitaires » avec respectivement 57 et 43 ONG/AD et Fondations. Cependant, seulement 11 ONG/AD et Fondations mènent des activités relatives à l'« Assistance médicale d'urgence ».

Les ONG/AD et Fondations intervenant dans le secteur « TEPS » sont regroupées en six (06) domaines d'activités avec une affluence autour des activités relatives aux « Personnes vulnérables » et aux « Secours (réfugiés et déplacés) » avec respectivement 70 et 55. Toutefois, dans ce secteur, seulement 20 ONG/AD et Fondations interviennent dans l'« Emploi ».

Figure 7 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur education en 2021

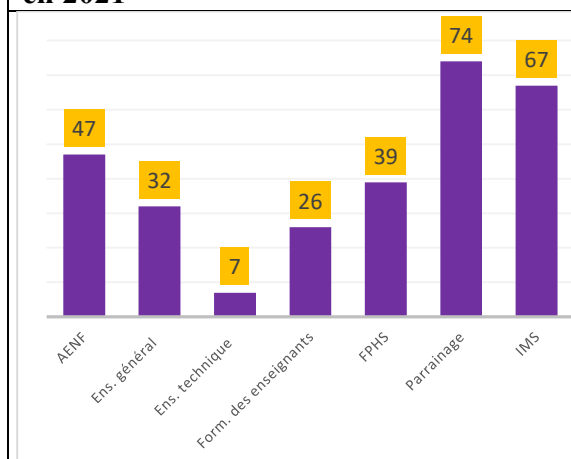


Figure 8 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur de la santé en 2021

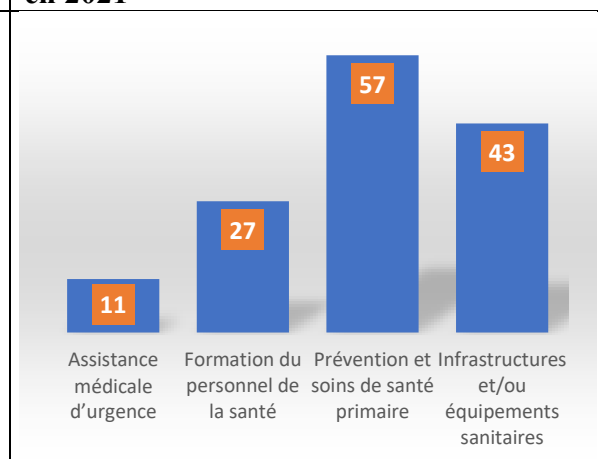


Figure 9 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur TEPS en 2021

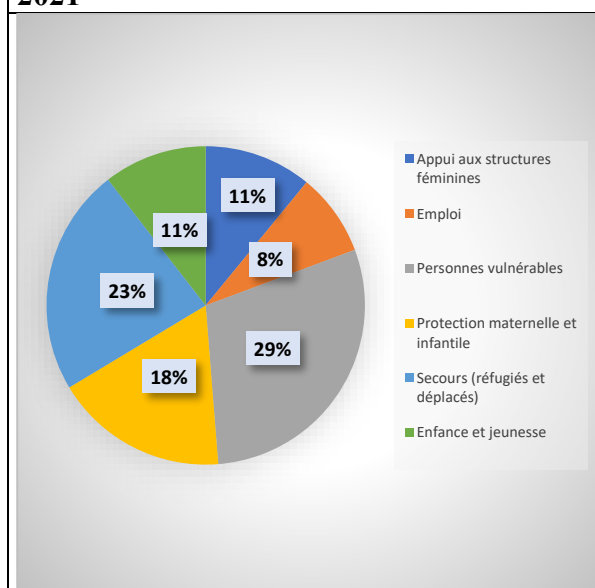
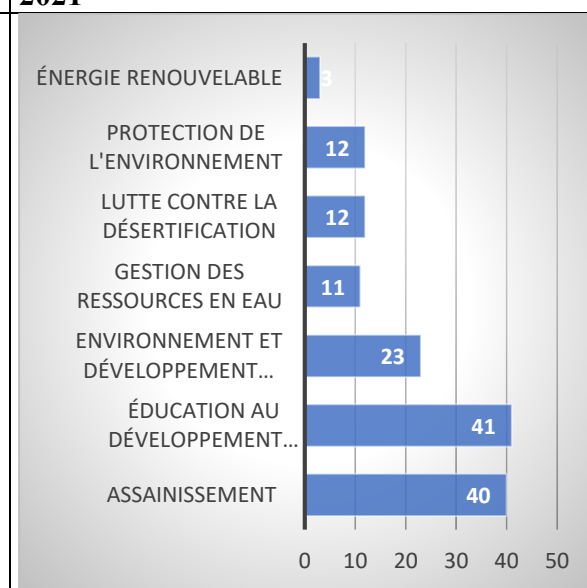


Figure 10 : Repartition des ONG par domaine d'activité du secteur EEA en 2021



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

AENF : Alphabétisation et enseignement non formel
Ens. : Enseignement
Form. : Formation

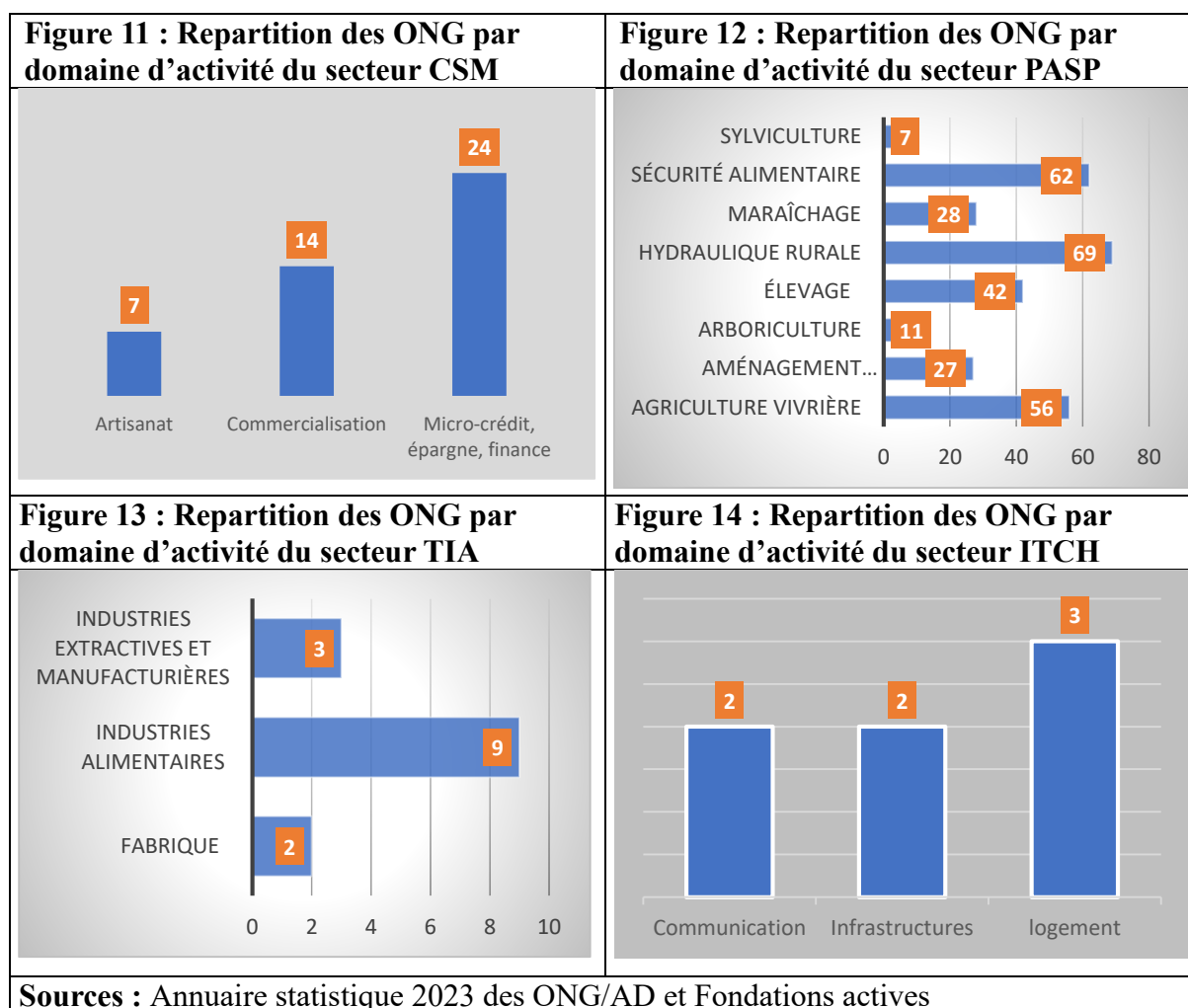
FPHS : Formation professionnelle / hors scolarité
IMS : Infrastructures et/ou matériels scolaires

3.2. Les secteurs économiques

Dans le secteur « CSM », plusieurs ONG/AD et Fondations y ont intervenu en 2021 dont une bonne partie dans les activités relatives au « Micro-crédit, épargne, finance » avec 24 et à la « Commercialisation » avec 14.

Plusieurs ONG/AD et Fondations interviennent dans le secteur « PASP » dont une grande partie dans les activités relatives à l'« Hydraulique rurale », la « Sécurité alimentaire » et l'« Agriculture vivrière » avec des effectifs respectifs de 69, 62 et 56 en 2021. En revanche, les ONG/AD et Fondations intervenant dans la « Sylviculture » et l'« Arboriculture » sont les moins nombreuses avec des effectifs respectifs de 7 et de 11. En ce qui concerne le secteur « TIA », les ONG/AD et Fondations qui y interviennent sont moins nombreuses et se regroupent autour de trois (03) branches d'activité à savoir les « Industries extractives et manufacturières » ; les « Industries alimentaires » et la « Fabrique ». Le domaine « Industries alimentaires » enregistre le plus grand nombre (9) d'ONG/AD et Fondations.

Quant au secteur « ITCH », seulement 3 ONG/AD et Fondations ont mené des activités en lien avec le « Logement ».



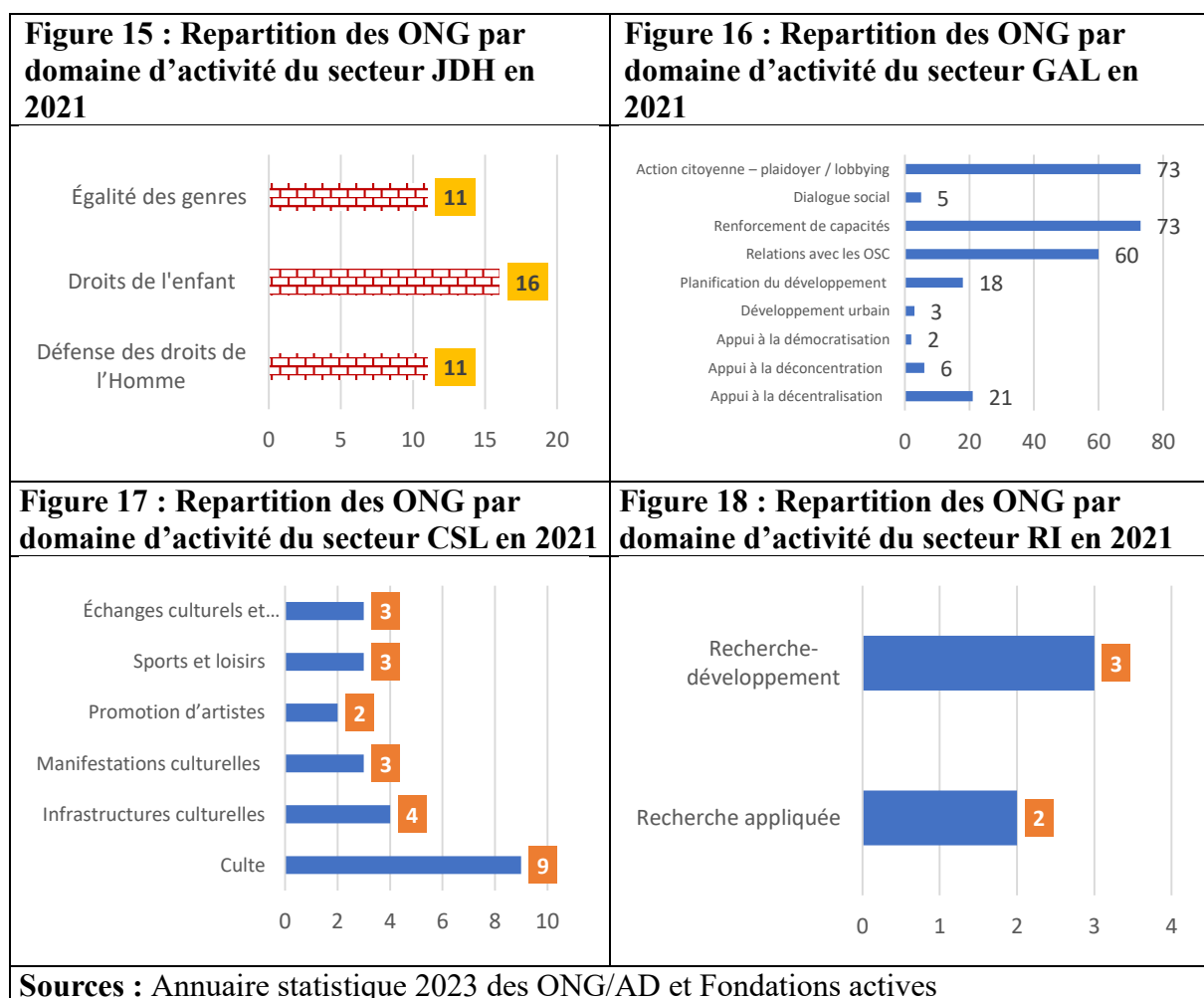
3.3. Les autres secteurs

Dans le secteur « JDH », les ONG/AD et Fondations qui y interviennent s'intéressent à des activités relatives à l'« Egalité des genres » ; aux « Droits de l'enfant » et à la « Défense des droits de l'Homme ». En 2021, 16 ONG/AD et Fondations exerçaient dans des activités en lien avec les « Droits de l'enfant » et 11 dans chacune des 2 autres.

Le Secteur « GAL » quant à lui compte 9 domaines d'activités en 2021. Les plus importants sont l'« Action citoyenne-plaidoyer/lobbying », le « Renforcement des capacités » et les « Relations avec les OSC » avec respectivement 73, 73 et 60 ONG/AD et Fondations.

S'agissant du secteur « CSL », on dénombre 6 domaines d'activités. Les ONG/AD et Fondations sont principalement présentes dans les domaines d'activités « Culte » et « Infrastructures culturelles » avec respectivement 9 et 4 en 2021.

Au Burkina Faso, les ONG/AD et Fondations se sont peu intéressés au secteur « RI ». En effet seulement 3 ONG/AD et Fondations étaient dans la « Recherche-développement » et 2 dans la « Recherche appliquée ».



4. SOURCES DE FINANCEMENT DES ONG/AD ET FONDATIONS

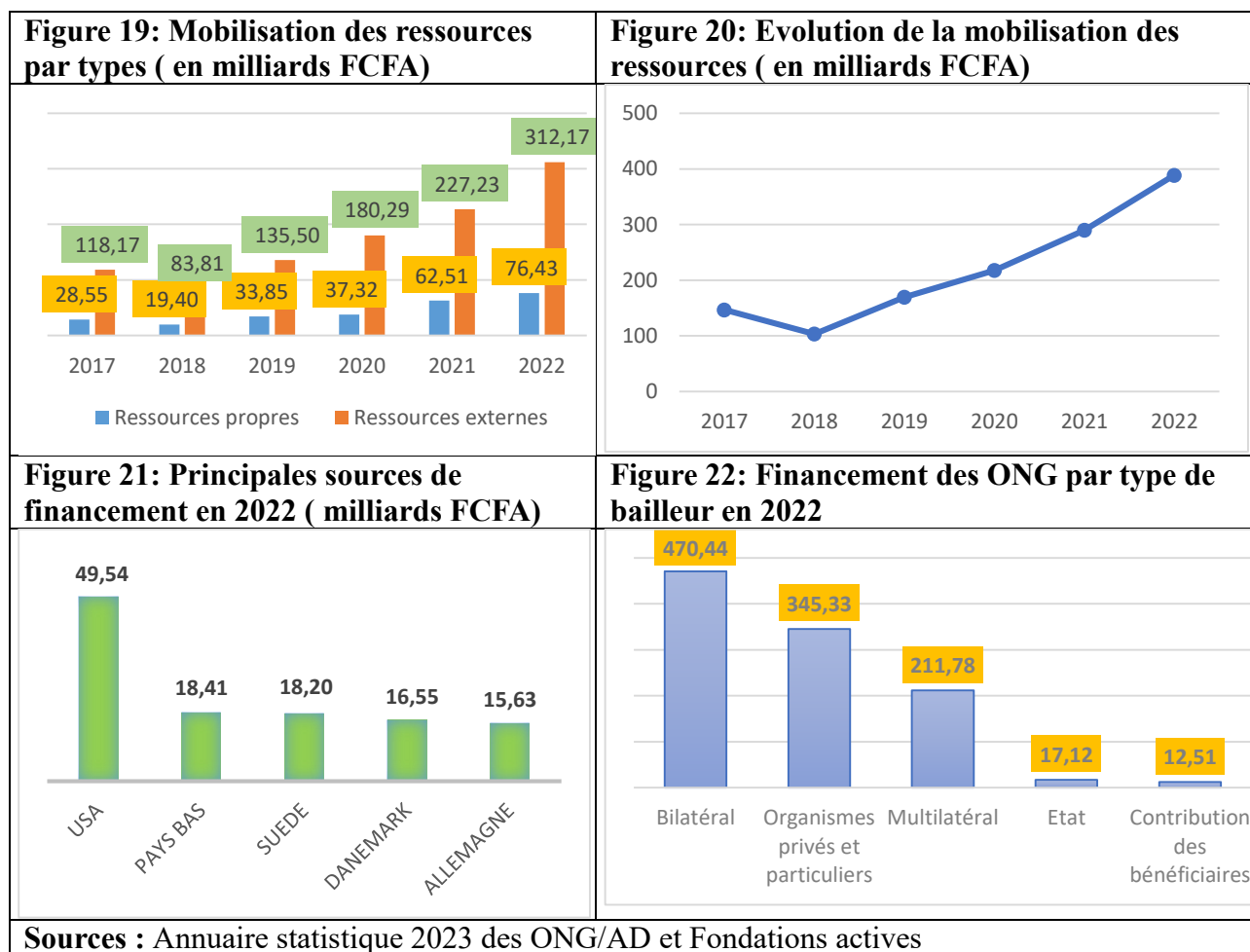
Points saillants :

- 388,6 milliards FCFA mobilisés par les ONG/AD et Fondations en 2022.
- Prédominance des ressources externes mobilisées par les ONG/AD et Fondations
- Les USA, plus grand contributeur en 2022
- Prédominance des bilatéraux dans le financement des ONG/AD et Fondations en 2022.

Commentaire :

Au cours de la période 2017-2022, les ONG/AD et Fondations ont mobilisé au total 1315,23 milliards FCFA dont 1057,17 milliards FCFA de sources externes. Ces ressources externes proviennent principalement des partenaires bilatéraux (470,44 milliards FCFA), des organismes privés et particuliers (345,33 milliards FCFA) et des partenaires multilatéraux (211,78 milliards FCFA).

On note une tendance haussière des mobilisations des ressources par les ONG/AD et Fondations entre 2017 et 2022 atteignant 388,6 milliards FCFA en 2022. Aussi, les USA ont accordé 49,54 milliards FCFA aux ONG/AD et Fondations faisant d'eux le plus grand pays contributeur en 2022.



5. PERSONNEL DES ONG

Points saillants

- 17 091 employés dont 96,7% de nationaux dans les ONG/AD et Fondations en 2022
- 42,7% de femmes dans le personnel des ONG national en 2022
- 71% d'emplois permanent nationaux dans les ONG en 2022

Commentaire

En 2022 le personnel des ONG/AD et Fondations est de 17 091 employés dont 96,7% de nationaux. Sur la période 2017-2022, le personnel des ONG/AD et Fondations a cru de 114,4%. Aussi, on enregistre une croissance de 3,4% entre 2020 et 2021 et de 15,7% entre 2021 et 2022. Cependant, sur la période considérée le nombre d'employés expatriés est resté plus ou moins constant contrairement au nombre d'employés nationaux qui connaît une croissance régulière.

En 2022, la proportion d'hommes parmi les employés nationaux des ONG/AD et Fondations au Burkina Faso est de 57,3%. Entre 2020 et 2021, l'effectif des employés de sexe masculin a connu une progression de 8,6% contre une baisse de 7,6% pour les employés de sexe féminin. Par ailleurs, entre 2021 et 2022, l'effectif des employés hommes a enregistré une progression de 5,1% et celui des femmes de 42,7%.

Au cours des cinq dernières années, on observe une tendance haussière des emplois permanents et temporaires tandis que les emplois bénévoles ont connu une évolution en dents de scie. Cependant, en 2018, on observe une baisse de l'effectif du personnel tant au niveau des permanents que des temporaires et une hausse de l'effectif des bénévoles. Par ailleurs, au cours de la période 2017-2022, les ONG/AD et Fondations ont employé plus de personnel permanent que de temporaires. Aussi, en 2022, le nombre total d'employés permanents nationaux est de 11 737 soit 71% des emplois nationaux, tandis que celui des employés temporaires nationaux est de 3 153 soit 19,1%.

En 2022, les proportions du personnel féminin permanent et temporaire sont respectivement de 39,8% et 41,7% contrairement à celle des femmes bénévoles qui se situe à 66% des employés nationaux.

Tableau 3 : Evolution du personnel des ONG/AD et fondations

	Nombre en 2022	Variation 2020/2021		Variation 2021/2022	
		Brut	Relative	Brut	Relative
Personnel	17091	481	3,4%	2 316	15,7%
Nationaux	16521	308	2,3%	2 572	18,4%

Figure 23: Evolution du personnel selon la nationalité

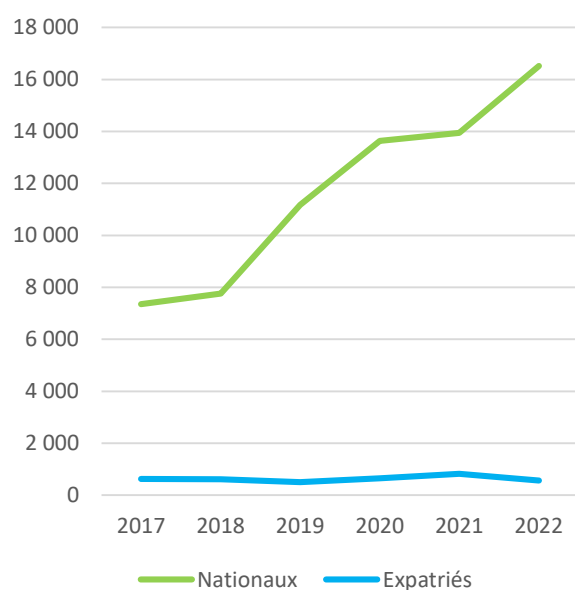


Figure 24 : Répartition du personnel national selon le genre en 2022

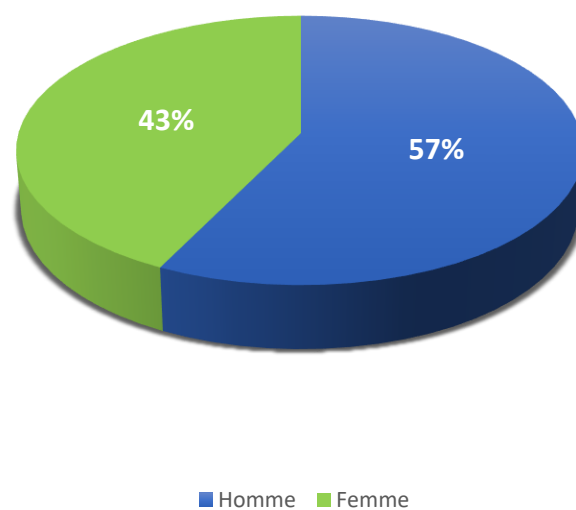


Figure 25: Evolution du personnel national selon le statut

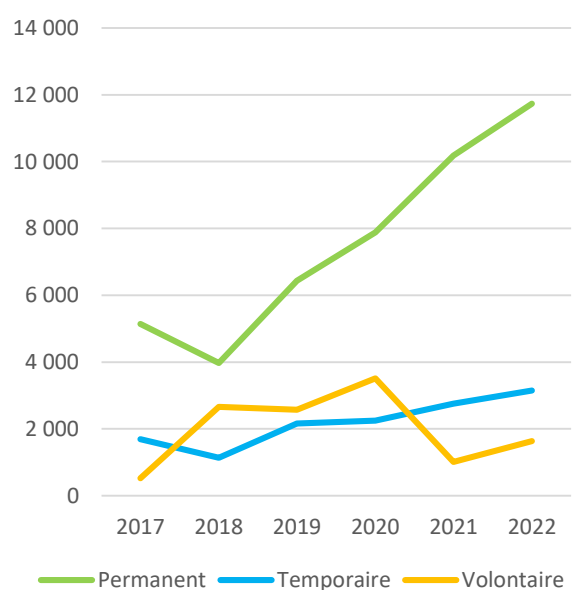
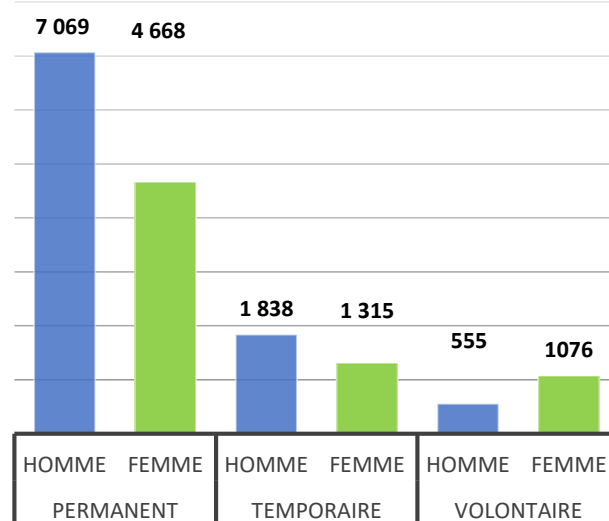


Figure 26: Répartition du personnel national par statut et selon le genre en 2022



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

6. INVESTISSEMENTS DES ONG/AD ET FONDATIONS

Points saillants :

- 215 milliards FCFA d'investissement des ONG/AD et Fondations en 2022 ;
- augmentation continue des investissements des ONG/AD et Fondations de 2018 à 2022 ;
- prédominance des investissements des ONG/AD et Fondations dans le secteur TEPS.

Commentaires :

Les investissements globaux des ONG/AD et Fondations enregistrent une tendance haussière à partir de 2018. En effet, ces investissements sont passés de 127,14 à 215 milliards FCFA entre 2018 et 2022 soit une hausse globale de 87,86 milliards FCFA. Aussi, les variations des montants des investissements sont de 11,1% entre 2020 et 2021 contre 19,7% entre 2021 et 2022. Cette augmentation des investissements s'expliquerait par l'accroissement constant des besoins humanitaires en raison de la crise sécuritaire que connaît le pays avec son corollaire de déplacés internes.

Entre 2021 et 2022, la Boucle du Mouhoun est la région qui a connu le plus d'interventions des ONG/AD et Fondations. Les financements des acteurs associatifs dans cette région se sont établis à 28,81 milliards FCFA en 2022 contre 6,26 milliards FCFA une année plus tôt soit une augmentation de 22,55 milliards FCFA. Cette situation s'expliquerait par une prise en charge particulière des besoins humanitaires complémentaires dans la région en raison de la dégradation de la situation sécuritaire en 2022.

Le montant des financements des ONG/AD et Fondations dans le secteur « TEPS » se chiffre à 89,28 milliards FCFA en 2022 ; ce qui correspond à 41,5% du financement global de ladite année. Il est suivi de loin par les secteurs « Santé » et « PASP » avec respectivement des proportions de 20,1% et de 11,8%. Cette forte contribution des ONG/AD et Fondations au secteur « TEPS » pourrait s'expliquer par la multiplicité des interventions au profit des PDI et des personnes vulnérables en matière de protection sociale. Aussi, il y a l'intensification des actions en faveur de l'employabilité des jeunes.

Tableau 4 : Evolution de la contribution des ONG

Rubrique	Montant en 2022 (en milliards de FCFA)	Variation 2022/2021 (%)	Variation 2021/2020 (%)
Prévisions	210,27	77,3	5,4
Réalisations	215,04	19,7	11,1

Figure 27 : Evolution des investissements des ONG (en milliards de FCFA)

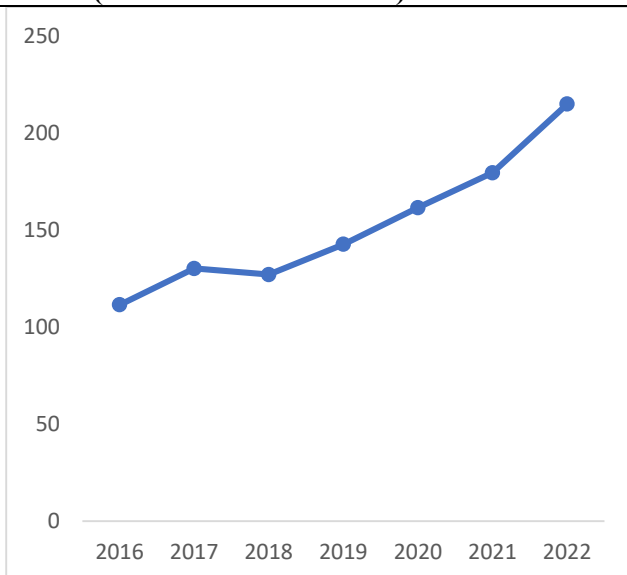


Figure 28 : Investissement des ONG par secteur (en milliards de FCFA) en 2022

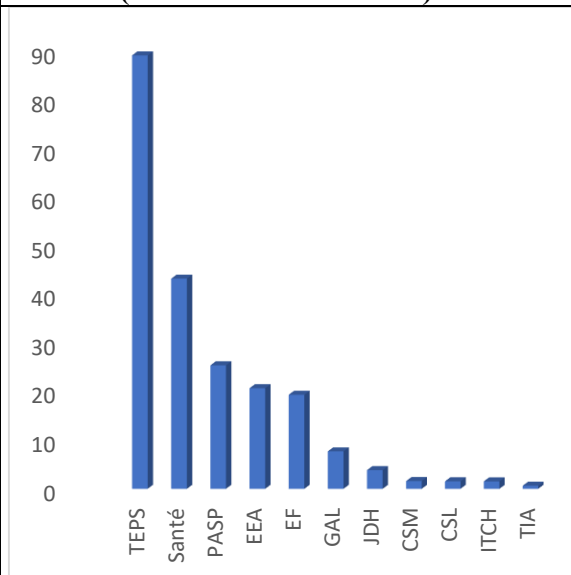


Figure 29 : Investissement des ONG par region (en milliards de FCFA) en 2021

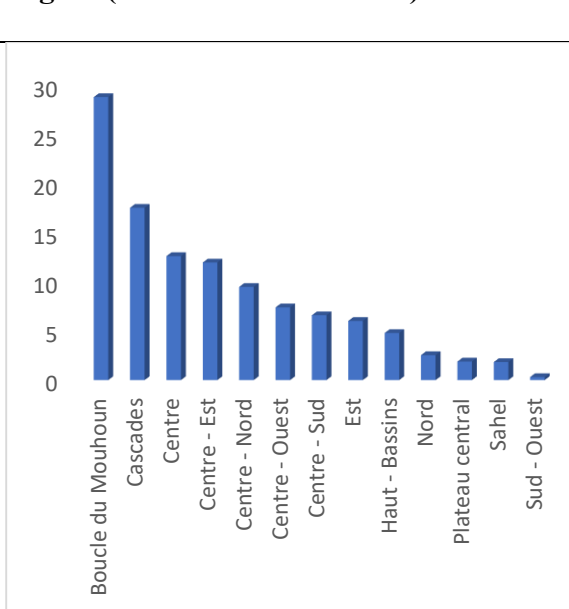
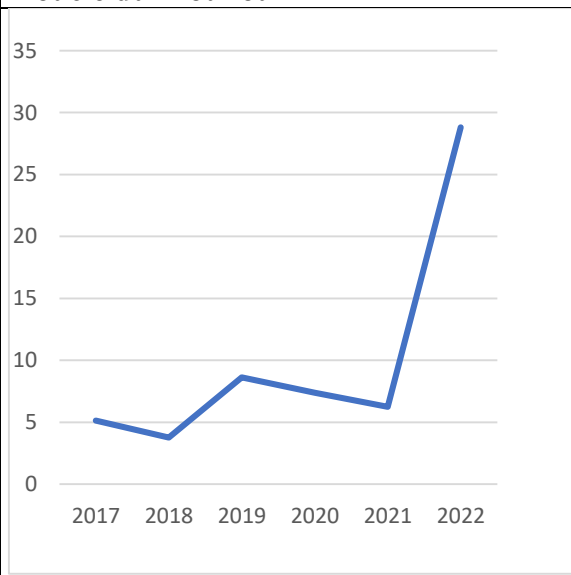


Figure 30 : Evolution des investissements des ONG (en milliards de FCFA) dans la Boucle du Mouhoun



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

7. PRINCIPALES REALISATIONS PHYSIQUES DES ONG

7.1. Réalisation dans le secteur « éducation et formation »

Points saillants

- 109 établissements scolaires construits en 2022
- 5 198 jeunes bénéficiaires de formations professionnelles

Commentaire

En 2021, le nombre d'établissements scolaires réalisés par les ONG/AD et Fondations sur le territoire national est de 112 contre 14 pour l'année 2020. Dans le cadre de la promotion de l'éducation pour tous, 382 centres ont été réalisés au profit des apprenants en 2020. Au titre de l'année 2022, on enregistre 109 établissements scolaires construits et 28 centres d'alphabétisation ouverts.

Sur la période 2017 à 2022 on constate une évolution en dent de scie du nombre de salle de classes construites. En effet, l'année 2019 enregistre le plus grand nombre (326) de salles de classes construites contre 14 soit le plus faible en 2020.

Le parrainage d'élèves au cours des cinq dernières années a connu une évolution relativement stable. Cependant, on observe un pic du nombre de parrainages en 2020 (275 035) ; ce qui pourrait s'expliquer par le début de déplacement massif des populations des zones affectées par la crise sécuritaire.

En 2021, 21 770 apprenants ont été alphabétisés et 1867 jeunes ont bénéficié de formations professionnelles.

Figure 31: Répartition des infrastructures d'éducation et de formation réalisées

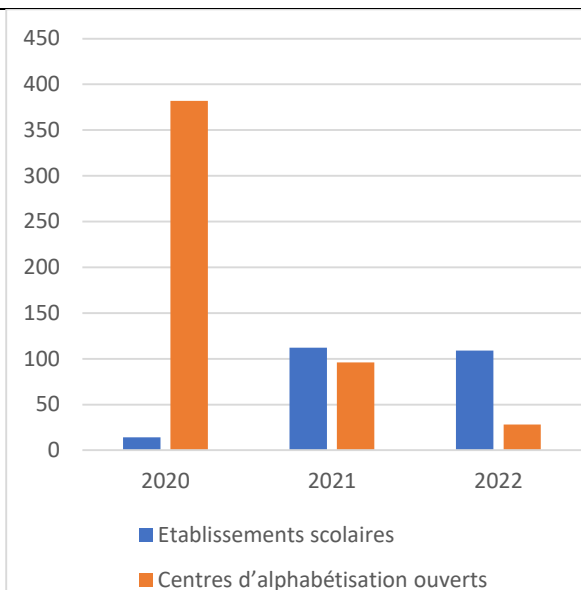


Figure 32: Evolution du nombre de salles de classes construites

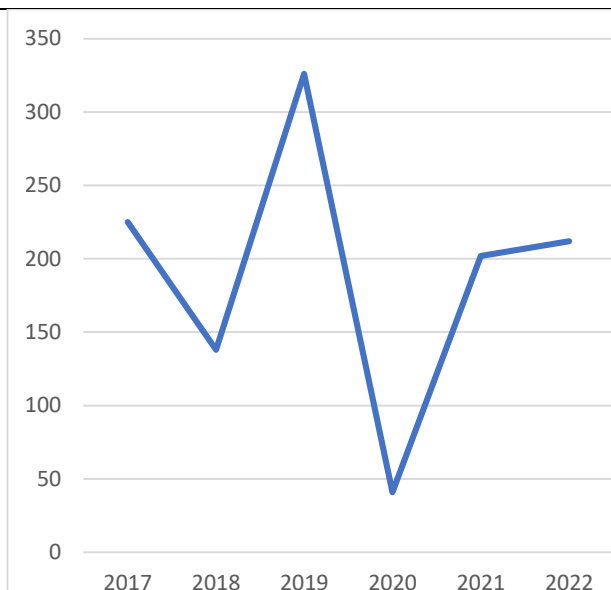


Figure 33: Evolution du nombre d'enseignants formés et d'élèves parrainés 2017-2022

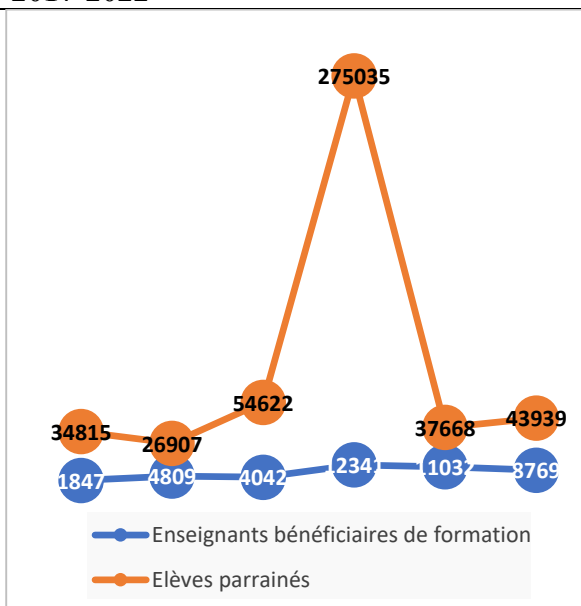
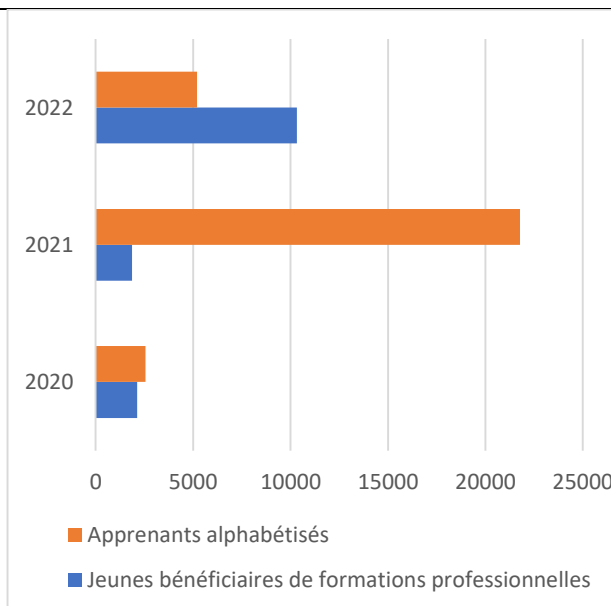


Figure 34: Répartition du nombre d'alphabétisés et de jeunes formés



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

7.2. Principales réalisations dans le secteur « production agro-sylvo-pastorale »

Points saillants

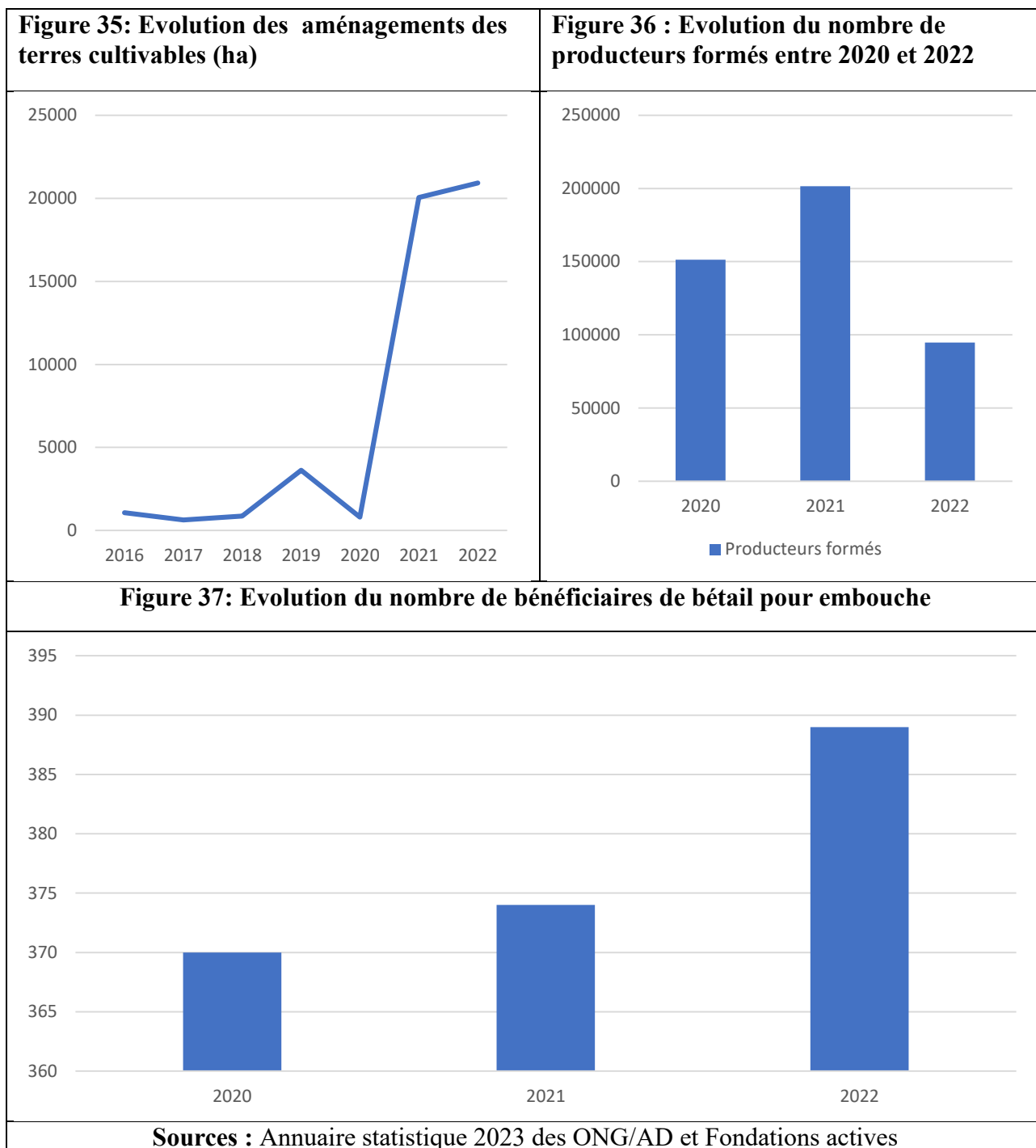
- 20 920 hectares de terres cultivables aménagées en 2022
- 389 bénéficiaires de bétail pour embouche en 2022

Commentaire

Sur la période 2017-2022, on note une moyenne de 7 817 hectares de terre aménagées par an. De 2017 à 2020, l'évolution de la superficie des terres cultivables aménagées par les ONG est relativement stable avant de connaître une croissance remarquable à partir de 2021. En effet, en 2020 cette superficie était de 801 hectares. En 2021 et 2022 elle a atteint respectivement 20 048 hectares et 20 920 hectares. Cette augmentation peut s'expliquer par la crise sécuritaire qui a entraîné le déplacement des personnes de plusieurs régions vers les régions les plus stables a amené les ONG à aménager de nouvelles terres afin de permettre à ces personnes de continuer à mener leur principale activité qu'est l'agriculture auprès des populations hôtes.

Aussi, en 2022 le nombre de producteurs formés dans l'agro sylvopastorale a connu une baisse de 53% par rapport à 2021.

Sur les trois dernières années, le nombre de bénéficiaires de bétails pour embouche connaît une croissance continue. En 2022, ce nombre est de 389 personnes soit une augmentation de 4,01% pouvant s'expliquer par l'appui considérable apporté aux femmes déplacées internes afin de leur permettre d'avoir une meilleure alimentation et disposer de plus de revenus.



7.3. Principales réalisations dans le secteur « Environnement, eau et assainissement »

Points saillants

- 569 points d'eau construits en 2022
- 444 185 arbres plantés en 2022

Commentaires

Sur la période 2017-2021, on note globalement une tendance haussière du nombre de points d'eau potable construits, passant de 317 à 2 473 suivie d'une baisse (1 904) en 2022. L'année 2021 enregistre les plus fortes interventions en matière d'eau potable par les ONG/AD et Fondations avec 2 473 points d'eau construits et 7 385 réhabilités.

Dans le cadre de la reforestation, l'année 2018 a connu la plus forte production de plants d'arbres (521 200). Aussi ; 571 164 arbres ont été plantés en 2019 soit le plus grand nombre depuis 2017. En 2022, les ONG/AD et Fondations n'ont pratiquement pas produit de plants d'arbres (720).

La pandémie de la Covid 19 qu'a connu le Burkina Faso a nécessité une importante dotation de kits d'hygiène au profit des populations, ce qui pourrait justifier l'augmentation de cette dotation entre 2020 et 2021 (246%). Aussi, à la faveur des campagnes de sensibilisation dans le cadre des programmes Wash, les jeunes filles en âge de procréer ont bénéficié de l'octroi de kits d'hygiène. Cependant en 2022 le nombre de kits d'hygiène distribué est de 51084 soit une baisse de 44% par rapport à 2021. Cette baisse pourrait s'expliquer par le recul de la maladie à corona virus en 2022 avec la levée de certaines barrières de protection.

Figure 38: Evolution des points d'eau construit et réhabilités 2017-2022

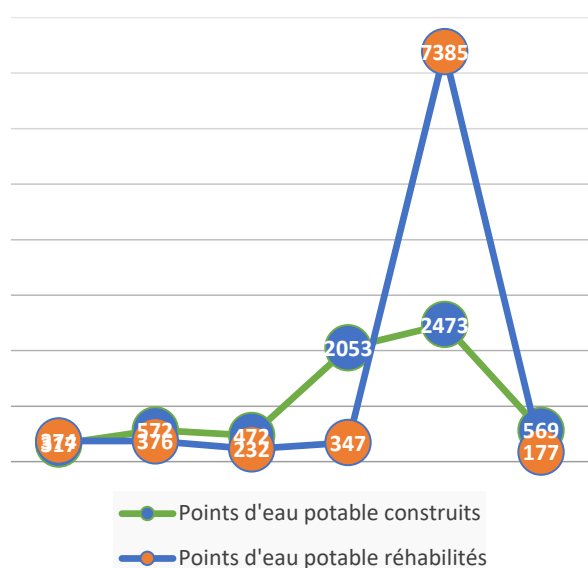


Figure 39: Evolution des arbres plantés et des plants d'arbre produits

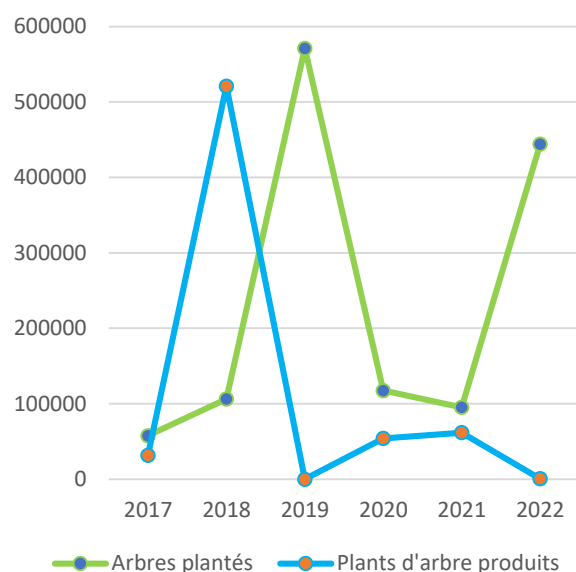


Figure 40: Répartition des kits d'hygiène octroyés par année

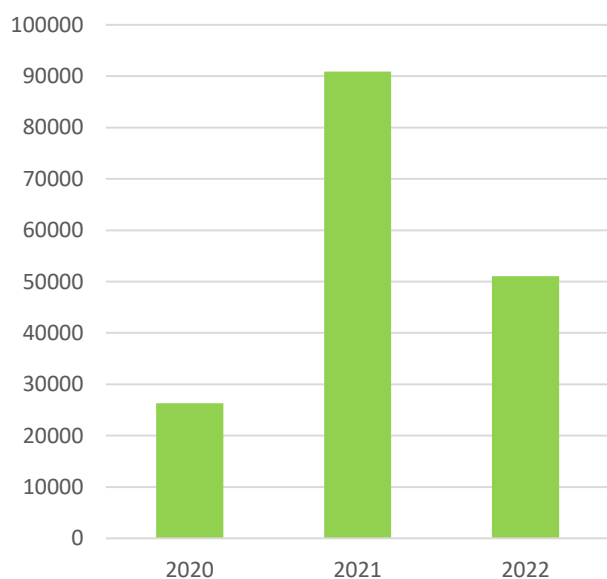
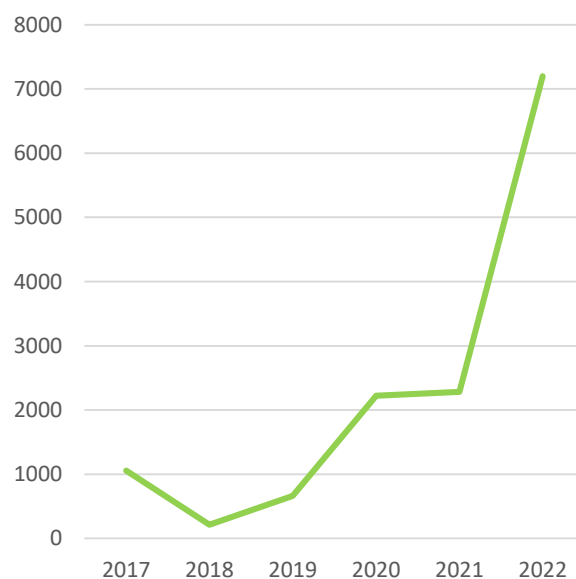


Figure 41: Evolution du nombre de sites anti érosifs aménagés



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

7.4. Principales réalisations dans les Secteurs « santé », « Travail, emploi et protection sociale » et « Transformation industrielle et artisanale »

Points saillants

- 2 005 924 de prises en charge sanitaire enregistrées en 2022
- 15 516 agents de santé bénéficiaires de renforcement de capacités en 2022
- 416 867 personnes nécessiteuses prise en charge en 2022

Commentaire

En 2022, le nombre de prises en charge dans le secteur « santé » est de 2 005 924. Ce nombre a connu une progression de 261% entre 2020 et 2021 suivie d'une baisse de 49% entre 2021 et 2022. De plus, en 2022, la formation de 15 516 agents de santé représente une baisse de 66% par rapport à l'année précédente. Cette baisse pourrait s'expliquer par le recul de la crise sanitaire de la Covid-19 observé en 2022. Aussi, il est crucial de constater qu'entre 2020 et 2021 le nombre d'agents de santé formés a augmenté de 139% probablement dû au besoin de rehausser la capacité des agents de santé à faire face à la montée de la covid-19 à partir de 2020.

Au titre de la protection sociale, on observe que l'exacerbation de la crise humanitaire à partir de 2018 a amené les ONG/AD et Fondations à multiplier les prises en charge sociales au profit de personnes nécessiteuses. L'année 2020 enregistre le plus grand nombre de personnes nécessiteuses prises en charges (682 828). En 2021, ce nombre est de 440 076 soit une baisse de 36% par rapport à 2020. En 2022, le nombre est de 461 867 en légère hausse de 5% par rapport à 2021.

Dans le secteur « Transformation industrielle et artisanale », en 2022, le nombre d'unités de transformation de produits mises en place est de 73 en augmentation de 27 unités par rapport à 2021. Cependant, en 2021 cet indicateur a connu une forte baisse (555) par rapport à l'année 2020. Dans ce même secteur les ONG ont mis beaucoup l'accent sur la formation des femmes au cours des trois dernières années passant ainsi de 70 en 2020, à 131 en 2021 et à 429 en 2022.

Figure 42: Evolution des prises en charge sanitaire par années

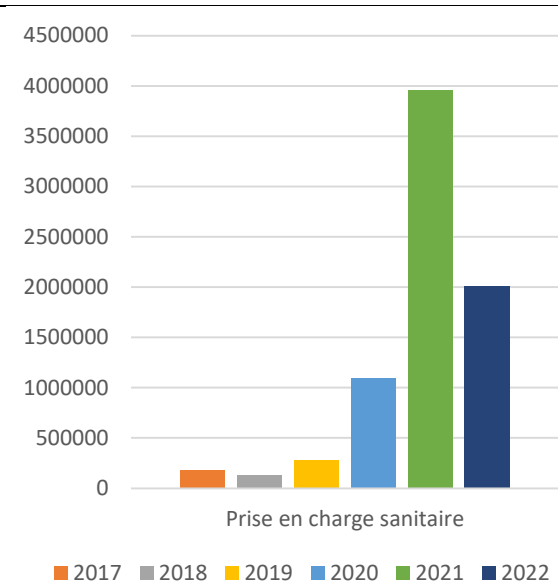


Figure 43: Evolution du nombre d'agents de santé ayant bénéficié de formations

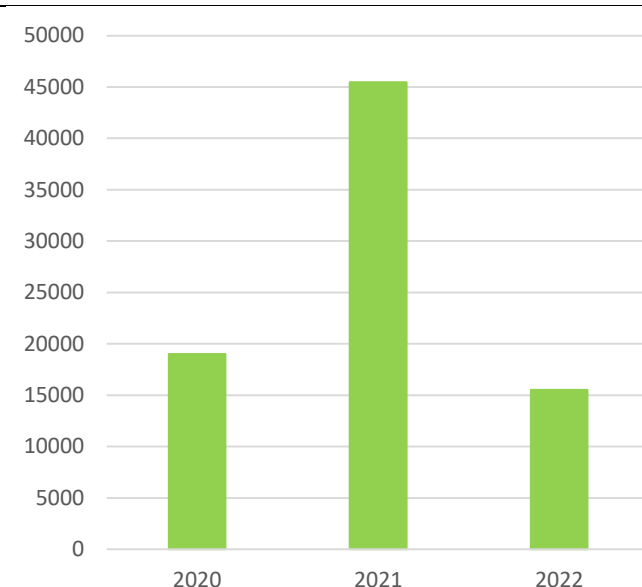


Figure 44: Evolution du nombre de nécessiteux pris en charge

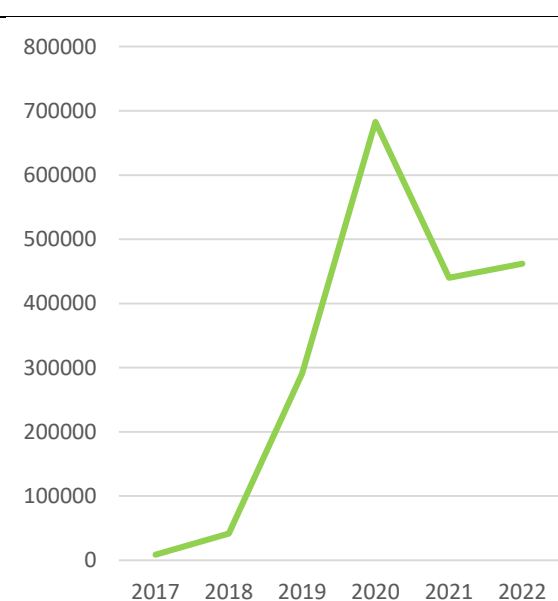
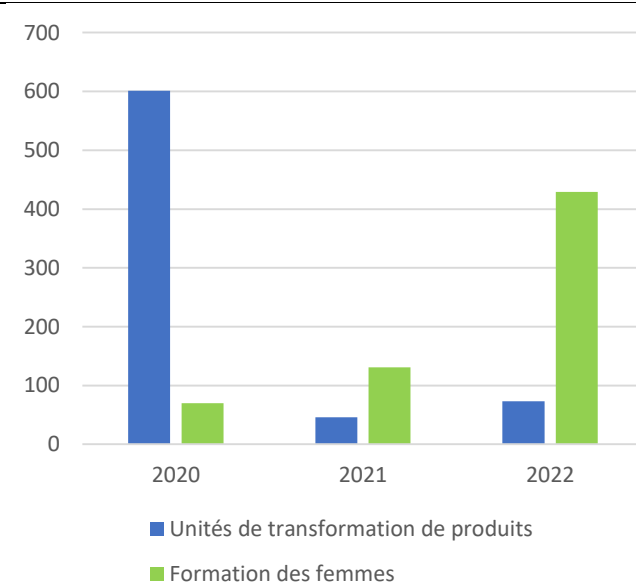


Figure 45: Evolution du nombre d'unités de transformation de produits et de femmes formées



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

8. LA CONTREPARTIE NATIONALE

8.1. Les exonérations douanières

Points saillants

- 1,2 milliards FCFA pour les autorisations d'importation temporaires en 2022
- 829 visas de demande d'exonération accordés en 2022

Commentaire :

En 2022, la valeur totale des exonérations accordées par les services des douanes se chiffre à 3 milliards FCFA. Ces exonérations portent principalement sur le matériel roulant (AIT) acquis pour la mise en œuvre des projets (1,2 milliards). La valeur des AIT est en baisse de 19,5% par rapport à celle de 2021. Cette baisse s'expliquerait par le renforcement des systèmes de contrôle sur la légalité des organisations demandeurs d'une part et la réduction des déplacements du personnel des ONG dans les localités en raison de la menace sécuritaire d'autre part.

S'agissant des types d'exonération douanière demandés par les ONG, il y a l'Autorisation d'importation temporaire (AIT), la prorogation de l'AIT, les exonérations des dons humanitaires et les exonérations de matériel non roulant. Les exonérations relatives aux dons humanitaires se chiffrent à 0,9 milliards FCFA et sont en hausse de 18,2% par rapport à 2021. Cette situation s'expliquerait par la persistance de la crise sécuritaire avec pour conséquences, les déplacements massifs des populations. En ce qui concerne les exonérations du matériel non roulant (équipement), elles sont en baisse de 48,9% entre 2020 et 2021. Cette baisse est imputable à la persistance de la maladie à corona virus qui a entraîné une importation importante de kits et de matériels médico-techniques et d'urgence.

Au titre des demandes d'exonérations douanières visées, 829 dossiers ont bénéficié de visas en 2022. Ces demandes ont connu une tendance baissière sur la période 2017-2021, passant de 1267 à 354. Les demandes visées sont en hausse en 2022 avec une valeur de 829. Parmi ces 829 demandes, on enregistre 387 prorogations d'AIT contre une seule demande de transfert d'AIT.

Tableau 5 : Evolution des exonérations accordées par l'Etat aux ONG/AD et fondations

Type d'exonération	Montant en 2022 (en millions de FCFA)	Variation 2022/2021 (%)	Variation 2021/2020 (%)
AIT	1 182	-19,5	12,2
Exo DH	921	18,2	-2,9
Exonération	946	9,2	-48,9

Figure 46 : Evolution de l'exonération douanière (en million de FCFA)

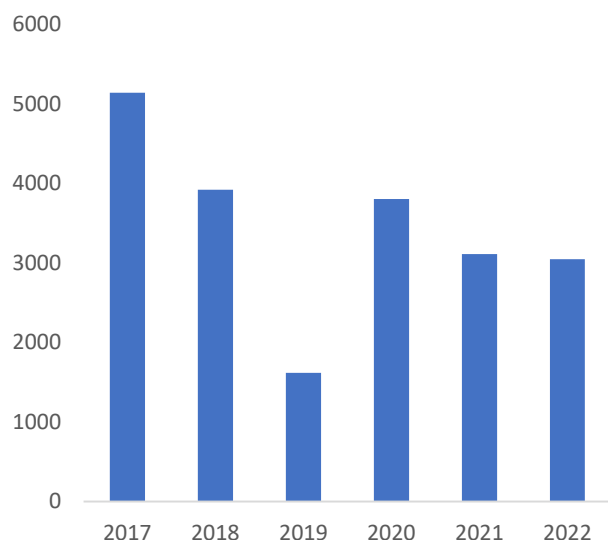


Figure 47 : Evolution de l'exonération douanière (en million de FCFA) par type

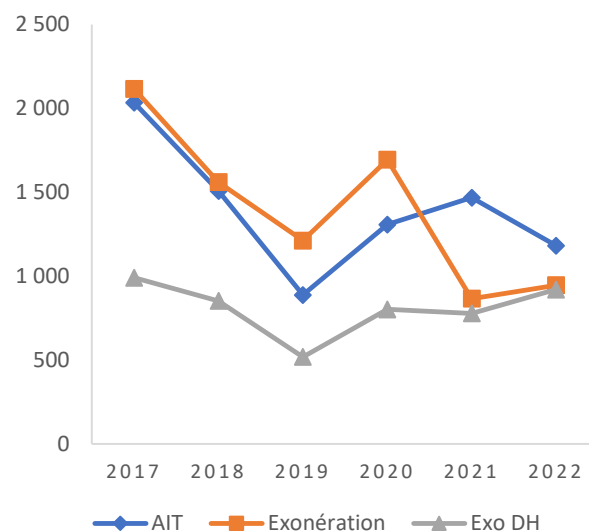


Figure 48 : Evolution du nombre de demandes d'exonérations douanières

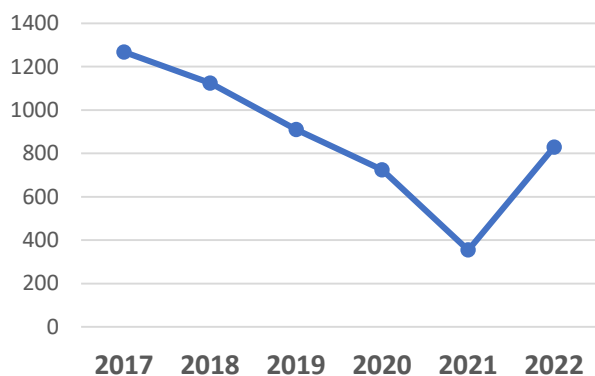
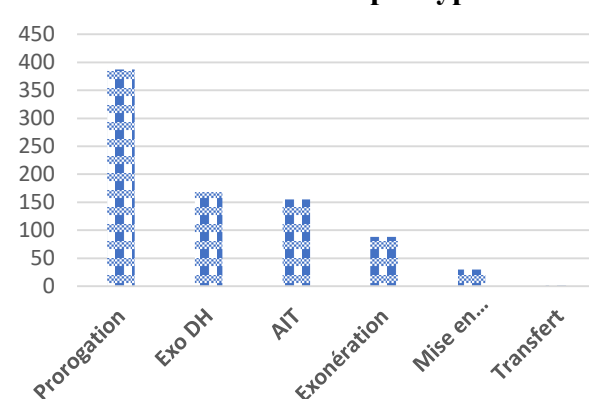


Figure 49 : Nombre de demandes d'exonérations douanières par type



Sources : Annuaire statistique 2023 des ONG/AD et Fondations actives

8.2. Les remboursements de la TVA

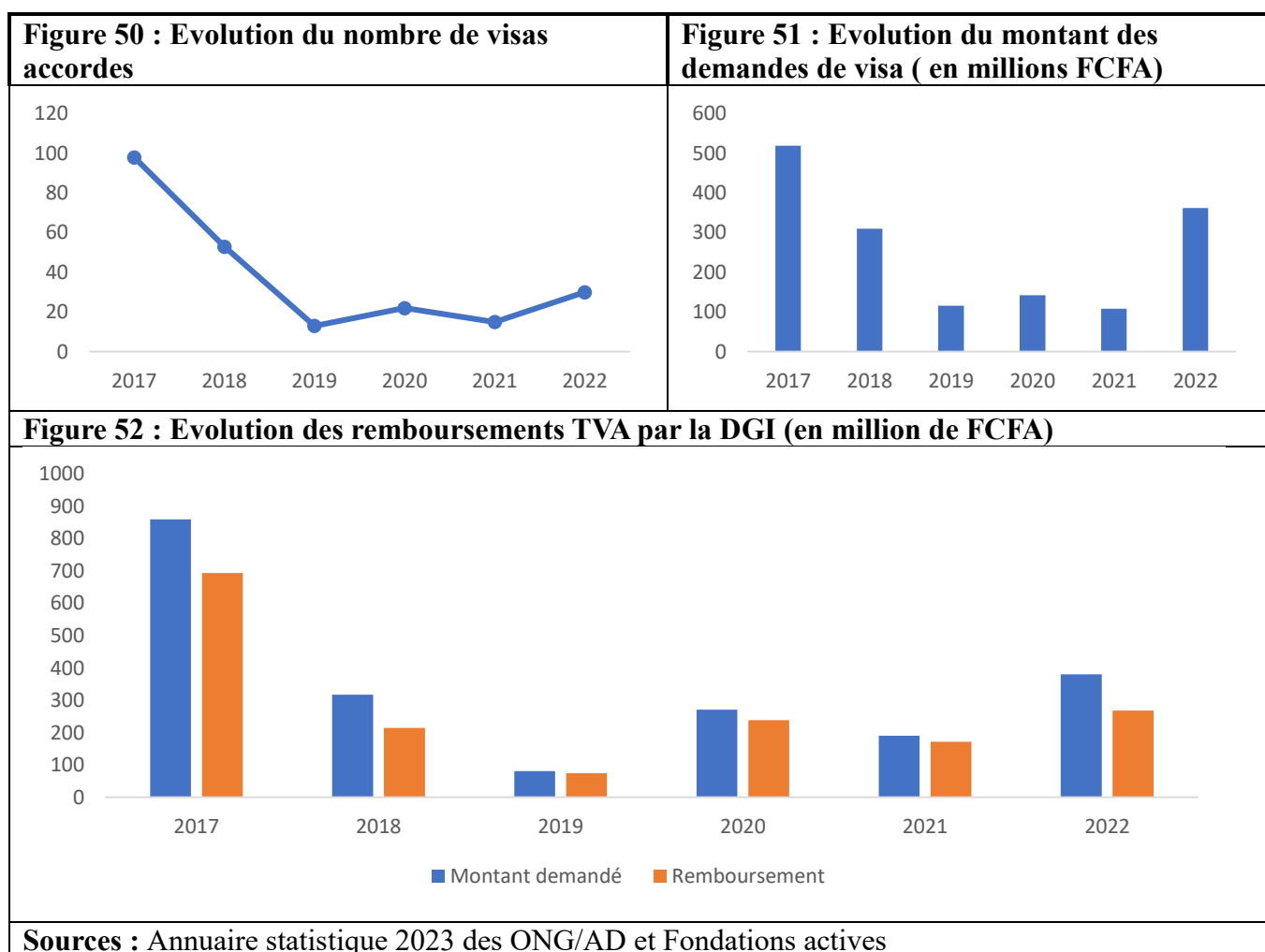
Points saillants

- 98 visas de demandes de remboursement TVA accordés aux ONG/AD et Fondations en 2017
- 268 millions de FCFA de remboursement TVA accordés aux ONG/AD et Fondations en 2022

Commentaire :

Durant la période 2017-2022, les ONG/AD et Fondations ont obtenu 231 visas de demandes de remboursement TVA. Sur la même période, l'Etat Burkinabè a concédé 1,4 milliards FCFA au titre des remboursements TVA pour 1,6 milliards FCFA demandés par les ONG/AD et Fondations soit un taux de remboursement de 87,5%. Toutefois, on enregistre une baisse des demandes visées entre 2017-2019 passant de 98 à 13 due à une réduction des demandes de remboursement TVA formulées par les ONG/AD et Fondations.

Les remboursements TVA ont coûté 268 millions en 2022 contre 172 en 2021 soit une augmentation de 55,81%. Les meilleurs taux de remboursement TVA ont été atteints en 2019 (91,4%) et 2021 (90,5%) contre 67,5%, soit le plus faible taux enregistré en 2018.



ANNEXE

Equipe de rédaction

N°	Nom	Prénom	Structure
1	OUIMINGA	Inoussa	DGCOOP
2	ZONGO/KABORE	Alimatou	DGCOOP
3	OUEDRAOGO	Aïssata	DGCOOP
4	BONKOUNGOU	Abdoul-Fatass	INSD
5	ZONGO	Inès Edwige	DGCOOP
6	ZONGO	Bruno Kiswend Sida	DGEP
7	SERE	Hézita	DGCOOP
8	BASSINGA/ZAGRE	Wendpouïré Noëlie	DGCOOP
9	OUEDRAOGO	Yahaya	DGCOOP
10	TRAORE	Aziz	DGESS/MEFP
11	YERBANGA	Arlette Pulcherie	DGCOOP
12	NAKOULMA	Souleymane	DGCOOP
13	YELBI	Hassana	DGCOOP